Monnaies commémoratives

Autor(en): **Trachsel, D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **1 (1882)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-170207

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'exergue montre en trois lignes: • FOEDERE HELVETICO • ‖ INSTAVRATO • ‖ • MDCLXIII •

Cette légende en trois lignes est ici en lettres d'*égale grosseur,* ce qui n'est pas le cas dans Haller 75, ou la date MDCLXIII est de caractères moitié grosseur de ceux du mot INSTAVRATO.

Pour nous résumer, le *revers* est celui décrit dans Haller N° 76, où cet auteur nous fait remarquer que par étourderie du graveur, le *Roi* se trouvant *à gauche,* on ne frappa que *quelques épreuves* de ce coin.

Quant *au droit* je ne le trouve nulle part tel que je viens de le décrire.

Module 55 millimètres.

A. HENSELER.

Monnaies commémoratives.

Les monnaies romaines que les Français appellent aussi *médailles* rappellent souvent des faits mémorables tels que batailles, victoires, consulats, naissances de princes, etc.

Ces monuments numismatiques sont en conséquence souvent consultés et cités par les historiens et ils ont rendu de grands services à la science. Ajoutons ici que quelques empereurs romains sur lesquels l'histoire est muette ne sont connus que par leurs médailles.

Les peuples modernes ont l'habitude de commémorer les faits historiques par un autre genre de monuments métalliques que l'on désigne sous le nom de *médailles* proprement dites pour les distinguer des monnaies. Ces médailles sont en général d'un plus grand module et ont un relief plus haut; elles diffèrent aussi des monnaies par le métal qui est le plus souvent de bronze et même d'étain pour les médailles d'une valeur inférieure à tous les égards*.

Lorsqu'on frappe les médailles en argent on emploie ordinairement un métal plus pur que pour les monnaies. Outre nos

---

* La langue allemande emploie deux mots pour désigner les *médailles*; d'abord le mot français, écrit comme tous les substantifs de cette langue, avec une majuscule et ensuite le mot *Denkmünze,* expression malheureuse qui laisse le lecteur dans le doute de savoir s'il est question d'une monnaie commémorative ou d'une médaille proprement dite.

médailles historiques et commémoratives nous trouvons encore dans tous les pays de nombreux jetons historiques.

Les réflexions générales qui précèdent serviront à élucider le sujet sur lequel je me propose de dire quelques mots.

Les nations modernes ont, comme les Romains, quoiqu'en petit nombre, leurs *monnaies commémoratives*. J'en citerai quelques exemples pris presque au hasard et qui se présentent actuellement à ma mémoire.

En Allemagne nous trouvons une foule de *Thalers,* de demi *Thalers* et de *Groschen,* frappés en commémoration de la naissance ou de la mort d'un prince ou d'une princesse. Pour l'Angeterre nous avons les diverses monnaies sur lesquelles sont nommées les batailles et les victoires navales, telles que *Vigo, Lima,* etc. En Suisse nous avons les écus des tirs fédéraux et cantonaux. Le canton de Vaud a aussi sa monnaie commémorative, c'est le franc de 1845 frappé pour commémorer l'adoption de la nouvelle constitution et distribué comme prix de tir à l'occasion de la fête civique relative à cet évènement, célébrée en 1846.

C. F. Trachsel, Dr.

Atelier monétaire de Gillei-Franquemont.

L'atelier monétaire de Franquemont est connu par les travaux de MM. *Plantet et Jeannez (Monnaies de la Franche-Comté).*

Cet atelier monétaire a émis plusieurs imitations de pièces des pays voisins.

Mr Morel-Fatio en décrivant une monnaie inédite de cette provenance * dit en plaisantant sérieusement et ironiquement: « Les Barons de Gillei-Franquemont, qui ont contrefait tant de « monnaies voisines, peuvent très-bien avoir poussé leurs tenta- « tives jusque dans les Pays-Bas, et en prêtant à *Nicolas de Gillei* « cette imitation de la monnaie des trois villes ** ou de *Zutphen* « ou d'*Hasselt,* je ne prête, comme on dit ..... qu'à un homme « riche.»

L'endroit où se trouvait cet atelier monétaire, étant aujourd'hui sur le territoire de Berne, la Suisse peut avec justice revendiquer la série des monnaies de *Gillei-Franquemont.*

---

* Revue de la numismatique belge, tome I, 4e série.
** Campea, Zwoll et Deventer.